

ABONNEMENT
Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE
L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS
Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 JANVIER

LA CONCENTRATION

Au lendemain des élections sénatoriales, M. Ranc repré- sentait son thème favori : l'urgence nécessaire de la concentration des forces républicaines. Il était intéressant de savoir comment ces conseils seraient accueillis. Nous sommes aujourd'hui fixés sur ce point.

Qu'il y ait eu échec pour le régime actuel, aucun journal républicain n'ose le contester. Que proposent-ils pour prémunir la République contre les conséquences inévitables du mouvement qui se dessine si puissamment dans l'opinion publique ?

Écoutons les radicaux. Pour eux, tout le mal vient de l'exclusion systématique dont les radicaux sont l'objet. On accepte leurs voix, mais ni leurs doctrines, ni leurs personnes. Voilà le résultat : les républicains ont perdu des sièges. Les minorités conservatrices se sont accrues. Ce sont les modérés qui en porteront la responsabilité, comme ils assumeraient les conséquences d'une politique qui perd la République.

Écoutons maintenant les modérés. C'est, dit le Temps, aux exigences et à l'intervention du parti radical qu'il faut attribuer les échecs qu'a subi la cause républicaine. Le Journal des Débats ne parle pas autrement. Les radicaux perdent la République que seuls les modérés pourraient sauver, si les radicaux mettaient, pour quelque temps au moins, une sourdine à leur intran- sigeance.

Entre les deux groupes se placent les opportunistes et les radicaux parlementaires. On entend bien que ces derniers ne penchent pas vers les modérés, mais ils ont trouvé un procédé ingénieux. On avait changé la loi électorale du Sénat pour assurer la victoire aux républicains. Il se trouve que le but n'a pas été atteint. Il faut donc modifier encore la loi et réunir le Congrès pour lui faire décider que, désormais, la

haute Chambre sera élue au suffrage universel. Les opportunistes purs, de leur côté, rejettent sur les radicaux exclusivement la responsabilité de la défaite. D'où la conclusion qu'il faut désormais gouverner sans et contre les radicaux.

Voilà comment ils s'entendent aujourd'hui. Il y a quelques années, il suffisait d'une menace de péril pour que l'union se fit, éphémère sans doute, suffisante toutefois pour remporter un succès momentané. Aujourd'hui, plus le parti conservateur fait de progrès, plus les républicains s'affolent et se divisent. A mesure que les tranchées se rapprochent du corps de place, les défenseurs de la citadelle se divisent.

Ils luttent entre eux, se proscrivent, se renvoient les responsabilités, nous étalent le spectacle de l'impuissance et de la division. Le journal qui passe pour refléter le plus exactement les opinions de M. Carnot leur crie vainement : Prenez garde, la dissolution est inévitable ! Ils n'entendent plus. Ainsi l'homme frappé de vertige se laisse tomber, affolé, sans entendre les avertissements.

La France regarde et attend. Elle comprend qu'elle assiste à la mort du régime qui l'exploite depuis tant d'années. Elle sait que l'avenir est assuré, qu'il y a, derrière la République en pleine décomposition, un gouvernement réparateur tout prêt. C'est sur lui qu'elle compte et ses espérances ne seront pas déçues. ERNEST BAUDOIN.

LE RÉVEIL

Sous ce titre, l'article suivant, sur les élections sénatoriales d'Ille-et-Vilaine, est emprunté à l'excellent journal de Rennes, l'Éclair :

« Les candidats sénatoriaux conservateurs du département d'Ille-et-Vilaine sont élus à une majorité écrasante et inespérée. Le résultat, que chacun sait aujourd'hui, donne à M. l'amiral Véron 626 voix, à M. de Callac 610, et à M. de la Villegontier

612. M. Brune, le premier de la liste républicaine, a obtenu 549 voix, M. Roger-Marvaise 544, et M. Martin 514. Il y a donc entre M. Martin et l'amiral Véron 412 voix d'écart, et entre celui-ci et M. Brune 77 voix, soit en faveur des conservateurs une moyenne de 90 voix.

« Nous ne nous préoccupons point ici du résultat des élections dans le pays tout entier : mais à considérer seulement notre département, la victoire est éclatante. Le résultat dépasse toutes les prévisions et toutes les espérances, et jette le parti républicain dans une déception cruelle et dans un désarroi profond.

« Bravo, messieurs les Délégués d'Ille-et-Vilaine, et merci ! Vous avez abordé le scrutin avec discipline et sang-froid. Vous avez rempli le devoir de votre conscience et stigmatisé le régime établi sans cris ni tumulte ; vous vous êtes montrés des citoyens pleins de bon sens, d'indépendance et de fierté.

« Bravo, messieurs les conservateurs ! Vous avez attendu le résultat des élections sans désordre ni murmures, et vous avez triomphé dignement sans vociférations ni jactance. C'est à peine si l'étranger, de passage en notre ville, eût pu s'apercevoir qu'il y avait ici des élections sénatoriales.

« Voilà une belle journée, et qui mérite de marquer dans les annales du suffrage populaire.

« Depuis longues années ce département semblait être devenu le fief des républicains. Ils le considéraient comme un pays conquis et pensaient lui avoir passé dans le nez un anneau dont ils ne se déprendraient plus. Plusieurs fois déjà les électeurs avaient voulu secouer le joug. L'élection de l'amiral Véron fut le signal de cette révolte. Les élections de 1885 — dont le résultat est encore plongé dans un mystère que les indiscretions journalières de quelques mécontents finiront bien par éclaircir, — accentuaient l'effort. L'élection de M. Carron fut une victoire ; et voici que l'insurrection pacifique et légale du pays devient complète. L'anneau est brisé, la brèche est faite, la digue est rompue et le tor-

rent gronde et se précipite qui va balayer en Ille-et-Vilaine tout ce qui reste encore d'éléments républicains.

« C'est qu'au fond ce département est réellement conservateur. Les républicains ne l'avaient surpris qu'en retournant leurs vestes et en se couvrant de certaines étiquettes de modération. Ils laissaient de côté les programmes du parti, évitaient les promiscuités avec les radicaux, taisaient les formules anti-cléricales et jetaient de la poudre de riz sur le vermillon de leurs visages. Mais les idées marchent ; les revendications de la queue du parti sont venues, la griserie des succès passés leur a donné une confiance aveugle dans l'avenir ; ils se sont cru tout permis et ont jeté les masques. Dès lors, les électeurs ont perdu toutes leurs illusions. Et les républicains viennent de perdre les leurs.

« On peut dire que sous aucun régime l'opposition n'avait atteint cette proportion, ni donné de pareils exemples. Louis-Philippe avait la majorité deux jours avant d'être détroné. L'Empire avait huit millions de suffrages six mois avant sa chute, on citait alors les échecs des candidatures gouvernementales et l'opposition comptait cinq personnalités à la Chambre. Eh bien, voici un gouvernement qui a tantôt dix-huit années d'existence. Il a changé tous les fonctionnaires, renouvelé toutes les administrations, casé toutes ses créatures, il a fait tout ce qu'il est possible de faire pour tenir le pays dans sa main. Ce gouvernement établi, par conséquent sacré pour la grande masse des citoyens qui n'ont pas de parti pris, a trouvé contre lui, en 1885, trois millions cinq cent mille suffrages, sur sept millions et demi d'électeurs ; tous les jours il reçoit dans les scrutins des avanies et des soufflets, et voici que dans ce département, sur 4,153 électeurs, sans qu'il y ait une abstention, 626 hommes libres, de ceux qui forment l'élite intellectuelle des comices populaires, le flagellent par leur vote, conspuent ses représentants et lui intiment qu'il a cessé de plaire.

« Crédit est mort — dit le proverbe —

47 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Loi n'avait pas changé : c'était toujours cette honnête figure annonçant une intelligence vigoureuse qui empruntait à l'esprit de conduite une force particulière. Cependant, avouons-le, en face des épaules carrées, de l'extérieur peu séduisant du professeur, se dressa, au regard de l'ex-fiancée, la silhouette d'Ives Kerven avec sa distinction innée ; mais ce ne fut qu'un éclair, une pensée rapide qui colora ses joues lui rappela aussitôt la supériorité réelle du travailleur, de l'austère Alsacien, sur le brillant manufacturier.

Jean, attirant la jeune fille sur le canapé, s'assit près d'elle.

— M'avez-vous pardonné ? murmura-t-il à son oreille.

— Oui, moi-même, n'ai-je pas plus d'un reproche à me faire ?

— Oh !

— Cela est, répéta-t-elle.

Pois, comprenant qu'il fallait ôter tout prétexte à un malentendu, elle ajouta, non sans un tremblement dans la voix :

— Je vous l'ai déjà dit : nous nous trompons tous deux, mon ami.

Le jeune homme fit un mouvement... mais, reculant devant un mot décisif, il reprit avec émotion :

— Vous avez beaucoup souffert, Mina ?

— Tante Marie a parlé, pensa cette dernière.

Et, levant sur lui de beaux yeux calmes, elle répondit :

— Oui, mais cela n'a pas été en vain — son accent était convaincu — j'ai appris à me comprendre et à comprendre la vie... c'est vous dire que je suis moins exigeante, moins personnelle.

Elle souriait. Jamais elle ne lui avait paru si attrayante ! — De nouveau, il subissait son ascendant avec bonheur.

— J'ai ajouta-t-elle en hésitant, fait des découvertes : j'ai appris que mon cœur était surtout formé pour l'amitié.

— Ne dites pas cela, s'écria Moser dont le sang afflua au visage, ne dites pas que, par ma faute, j'ai tué en vous la puissance d'aimer !

— Oh ! non, j'aime cent fois plus, Jean, mais autrement, voilà tout.

— Pourquoi parlez-vous ainsi, Mina ? vous êtes cruelle.

Après un silence, il ajouta d'une voix suppliante et basse :

— La bague des fiançailles est toujours là...

Alors, entr'ouvrant son vêtement, il indiqua une chaîne à laquelle l'émeraude se trouvait attachée.

Mina, très émue, sentit pendant une seconde sa résolution chanceler, mais elle reprit bientôt avec douceur, en se penchant vers le jeune homme :

— Oh ! Jean, je reconnais votre loyauté, votre délicatesse !

— Ajoutez et mon amour, Mina !

Évidemment, il était sincère... aussi la jeune fille hésitait-elle à lui faire de la peine ; elle l'aimait vraiment beaucoup... mais d'un amour fraternel, sans doute, car un élan irrésistible ne l'emporta pas vers lui. Faut-il le dire ? L'ancienne fiancée avait la conviction que le chagrin qu'elle allait causer trouverait, dans un temps donné, la meilleure des compensations. Autrement, qui sait ce qui fût arrivé ?... Mais si le doute fait mourir l'amour, il l'empêche aussi de renaitre.

— Je serai pour vous une sœur, Jean, une amie dévouée, je ne puis être autre chose.

Pour la deuxième fois, à bref délai, elle répétait ces paroles ; pour la deuxième fois aussi, elles provoquèrent une explosion.

— Ah ! ceci est par trop dur, dit le professeur en se levant.

Il se mit à marcher avec agitation dans l'appartement ; puis, revenant soudain, il la regarda et la vit pâle, brisée de l'effort, mais inexorable. Chose étrange, il ne l'avait jamais plus aimée ! Un

amer regret d'avoir, par sa faute, perdu un amour dont il mesurait maintenant toute l'étendue, s'empara de lui... Se rasseyant près d'elle et prenant ses deux mains, il parla avec un accent doux et tendre :

— Voyons, Mina, pouvez-vous me punir ainsi d'un moment d'égarement, à peine conscient ? Ne le comprenez-vous pas ? Une âme, comme la vôtre a besoin de patience, d'indulgence à notre égard. C'est aux femmes pures et aimantes qu'il appartient de nous guider vers la région élevée où le cœur domine la nature.

— Je crois que vous avez raison, s'écria Mina, frappée de ces dernières paroles ; aussi, Jean, je n'hésiterais pas à mettre aujourd'hui ma main dans la vôtre, si, au milieu de mes misères et de mes fautes, je n'avais trouvé ma véritable voie.

Alors, la jeune fille lui raconta longuement, avec détails, en omettant cependant ce qui était trop douloureux, ses lottés, sa détresse, et surtout le travail accompli en elle, au milieu du bouleversement de sa vie. Plus d'un serrement de main, plus d'un tressaillement de Moser, lui apprirent combien celui-ci était remué par son récit. Ce dernier fut long, coupé d'interrogations ; Mina revenait patiemment sur les choses obscures, les complétait, les commentait à loisir. A mesure que ces pages intimes se déroulaient devant le professeur, il perdait son dernier espoir : « Elle

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE TROUVÉ.

Par jugement en date du 9 janvier 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Trouvé, marchand sabotier, demeurant à Saumur, rue Nationale.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Foy a été nommé juge-commissaire, et M. Louis Bonneau, ancien greffier, syndic provisoire.

Pour extrait :

(21) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement portant nomination de conseil judiciaire.

D'un jugement par défaut faute de conclure, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Aux requête, poursuite et diligence de M. René Gaschet, propriétaire, demeurant à Antoigné ;

Contre M. François Effray, cultivateur, demeurant commune d'Antoigné ;

Il appert que :

M. François Effray a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne de M. Louis Effray, cultivateur, demeurant à Antoigné, son oncle paternel.

Pour extrait rédigé par moi, avoué soussigné, et celui du sieur Gaschet. Saumur, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

V. LE RAY.

Etude de M. GAGNAGE, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

DEUX MAISONS

Contiguës,

Sises à Saumur, rue Saint-Jean, n° 52 et 54,

Occupées, l'une par M. Roland, imprimeur, l'autre par M. Bouffl, doreur.

Revenu des 2 maisons : 2,100 fr.

Entrée en jouissance immédiate. S'adresser à M. GAGNAGE, notaire.

Etude de M. BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

A VENDRE

Par adjudication amiable, même sur une seule enchère,

En 6 lots qui pourront être réunis,

Le samedi 14 janvier 1888, à 1 heure après midi.

En l'étude et par le ministère de M. BAUNET, LA BELLE

Propriété de la Galerie

Située commune de Belligné et par extension commune de la Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure), à proximité des trois gares d'Ingrandes et de Varades (ligne de Nantes à Angers) et de Candé (ligne de Nantes à Segré), composée de :

BELLE MAISON DE MAÎTRE, vastes servitudes de toutes sortes, parc, étangs, prés, vignes formant la réserve ;

SIX FERMES et une petite borderie ; Le tout en un tenant, contenant en totalité 172 hectares.

Total du revenu : 14,620 fr.

Total des mises à prix : 251,500 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Voir les affiches.

S'adresser audit M. BRUNET, notaire. (873)

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

LA

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVERAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnaux.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE

Maison Bourgeoise

Avec magnifique vue sur la Loire,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise. Jardin très bien planté, d'une contenance d'environ 37 ares, avec sources et bassins. Le tout situé au Jagueneau, près Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, 28, rue Dacier.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

AVIS

M. MERCIER-FISCHER a l'honneur d'informer sa clientèle, que M. G. PILLET, accordeur-égaliseur de la maison PLEYREL, fait partie de sa maison depuis le 1^{er} janvier, et que les abonnements d'accords seront continués dans les meilleurs conditions. (23)

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS,

Psoriasis, Acné, etc. ;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange

rien du travail ; il est à

la portée des petites bourses,

et, dès le deuxième jour, il

produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, M.

médicin spécialiste

(1, rue St-Louis, à REIMS S.-M.).

CONSULTATIONS GRATUITES

par Correspondance.

Saumur, Imp. P. GODET.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
ANCIENNE MAISON COPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
10 0/0 de remise sur tous les articles.

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT
Ancienne Maison VOISINE
CH. MÉGRIER, Succ^r
25, rue de la Tonnelle, 25,
SAUMUR
M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse
clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles
Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule,
Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie,
Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.
A des prix très modérés.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars
1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-
huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer,
Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35
Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer
Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage
du linge des bébés.
La plus économique des Lessives connues.
En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification-Prix modéré.

CACAO VAN HOUTEN
pur et soluble en poudre.
Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes
les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.
Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.
Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme,
poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes
épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-
Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

VOLUME DE 1887
10 fr. le volume broché
11 fr. 50 le volume cartonné
MAGASIN PITTORESQUE
Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois
Rédacteur en chef : M. ÉDOUARD CHARTON
BUREAUX : 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS
ABONNEMENTS POUR 1888
10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JANVIER 1888.
Table with columns: Valeurs au comptant, Clôture précé., Dernier cours.
Includes sections for OBLIGATIONS, Gaz parisien, Est, Paris-Lyon-Méditerranée, etc.